

# LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière  
6 rue de la Gare  
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE  
Tél. 02 40 54 80 23

CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26/06/2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six juin, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 20 juin 2025.

### Étaient présents :

Vincent MAGRÉ  
Philippe FORMENTEL  
Vanessa PAGEOT  
Elodie CAMIER (jusqu'à 20h50)  
Jean-Yves ARTAUD  
Séverine KUTER  
Jocelyne LANDRON  
Pierre NOBLET  
Philippe ROUSSEAU  
Patrick TESSIER  
Patrice CHOIMET  
Stéphanie VIOLIN  
Amélie GOUTH  
Audrey VIDAL-BLANCHARD  
Serge LAFFONTAS  
Jacques COUILLAUD  
Michel LHOUTELLIER  
Agnès PARAGOT  
Sabine AUDRAIN  
Bruno TOUPET  
Isabelle CIVEL

### Étaient excusés et représentés :

Jean-Luc VIAUD ayant donné pouvoir à Jocelyne LANDRON  
Laurence CLÉMENCEAU ayant donné pouvoir à Bruno TOUPET  
Jean-Marie MOREL ayant donné pouvoir à Philippe ROUSSEAU  
Aurélié ARQUIER ayant donné pouvoir à Amélie GOUTH  
Jean-Marie CAMIER ayant donné pouvoir à Serge LAFFONTAS  
Vincent PÉRUSET ayant donné pouvoir à Patrick TESSIER  
Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Philippe FORMENTEL à partir de 20h50

**Secrétaire de séance :** Stéphanie VIOLIN

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 JUIN 2025**

**AFFAIRES GÉNÉRALES**

**Convention d'Accord Opérationnel Local avec la Protection Civile de Loire-Atlantique**

Jean-Yves ARTAUD expose :

Dans le cadre de la révision de son Plan Communal de Sauvegarde, la question des moyens disponibles en cas de crise s'est posée. Ainsi, afin de disposer des moyens humains et matériels permettant de gérer tout évènement majeur sur la commune, il est proposé au Conseil municipal de conventionner avec l'association de la protection civile de Loire Atlantique (APC44).

L'APC44 est l'acteur majeur de la sécurité civile. Elle dispose de 16 antennes réparties sur le territoire départemental et de 700 bénévoles formés. Ils interviennent sur plusieurs champs de la protection :

- accompagnement des populations sinistrées,
- soutien matériel,
- soutien humain et psychologique,
- auxiliaires des autorités sanitaires.

L'APC44 dispose déjà d'une quarantaine de conventions avec les collectivités pour permettre de créer le cadre d'intervention en cas de besoin. Les missions pouvant être confiées à l'APC44 sont les suivantes :

- mettre en place un centre d'accueil des impliqués et participer aux missions de soutien psychologique,
- installer un centre d'hébergement d'urgence,
- mettre en place un centre d'accueil des familles,
- prendre en charge l'accueil des familles des personnes décédées dans un lieu de recueillement et d'hommage collectif,
- mener des opérations de pompage, nettoyage de maison,
- mener des actions d'avitaillement de la population sinistrée,
- et toutes autres missions en accord avec la mairie de La Haye-Fouassière.

Cette convention a vocation à être activée uniquement en cas de besoin défini par le Maire, autorité d'emploi.

**VU** l'avis de la commission Finances du 10 juin 2025

**Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :**

**APPROUVE** la convention d'accord opérationnel local avec la protection civile de Loire-Atlantique

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

**Vote :**

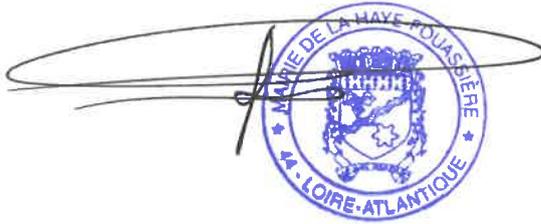
Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 26/06/2025

Le Maire  
**Vincent MAGRÉ**

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of La Haye-Fouassière, Loire-Atlantique. The stamp features a central coat of arms and is surrounded by the text 'MAIRIE DE LA HAYE-FOUASSIERE' and '44 - LOIRE-ATLANTIQUE'. A large, stylized signature in black ink is written over the stamp.

La secrétaire de séance  
**Stéphanie VIOLIN**

A handwritten signature in black ink, belonging to Stéphanie Violin, the secretary of the meeting.